

VEYRAS

UN BÂTIMENT CIVIL OU UN TEMPLE GALLO-ROMAIN ?

Fouilles d'urgence
(8 au 30 mars 2021)



Adrian Sliwinski

Février 2023

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	3
CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE	4
CONTEXTE CHRONOSTRATIGRAPHIQUE	4
PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES	6
LE SUBSTRAT GEOLOGIQUE	6
PÉRIODE 1 : PREMIÈRE OCCUPATION ROMAINE	7
Phase 1 : Une première occupation	7
PÉRIODE 2 : ÉDIFICE(S) D'ÉPOQUE ROMAINE	7
Phase 2 : Construction du temple gallo-romain ?	7
Phase 3 : Réaffectation du temple gallo-romain	11
PÉRIODE 3 : OCCUPATIONS TÉNUES	11
Phase 4 : Exploitations agro-pastorales ?	11
PÉRIODE 4 : HABITAT DU DÉBUT DU 20^E SIÈCLE.	12
Phase 5a : Terrassements et remblais préparatoires.	12
Phase 5b : Bâtiments d'habitations et/ou à usage agricole ?	12
PÉRIODE 5 : TERRE À VIGNE	14
Phase 6 : Remblais et structures en lien avec l'installation de la vigne.	14
MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE	14
CONCLUSIONS	15
BIBLIOGRAPHIE	17
ANNEXES	19
Relevés 1 à 7	
Liste des unités de terrain	29
Liste des relevés	32
Liste du mobilier	33
Liste des monnaies et leurs déterminations	37

FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Noble-Contrée, district de Sierre
Chantier :	Maison Agrusti (Venelle des Bourgeois)
Sigle :	NCV21
Coordonnées :	CNS 1287 : 2 607595.16 / 1 127972.76 ; altitude environ 648 m
Dates de l'intervention :	du 8 au 30 mars 2021
Surface fouillé :	185 m ²
Mise en page :	Carole Meylan (InSitu Archéologie SA)
Crédit des illustrations :	Marianne de Morsier Moret (InSitu Archéologie SA)

INTRODUCTION

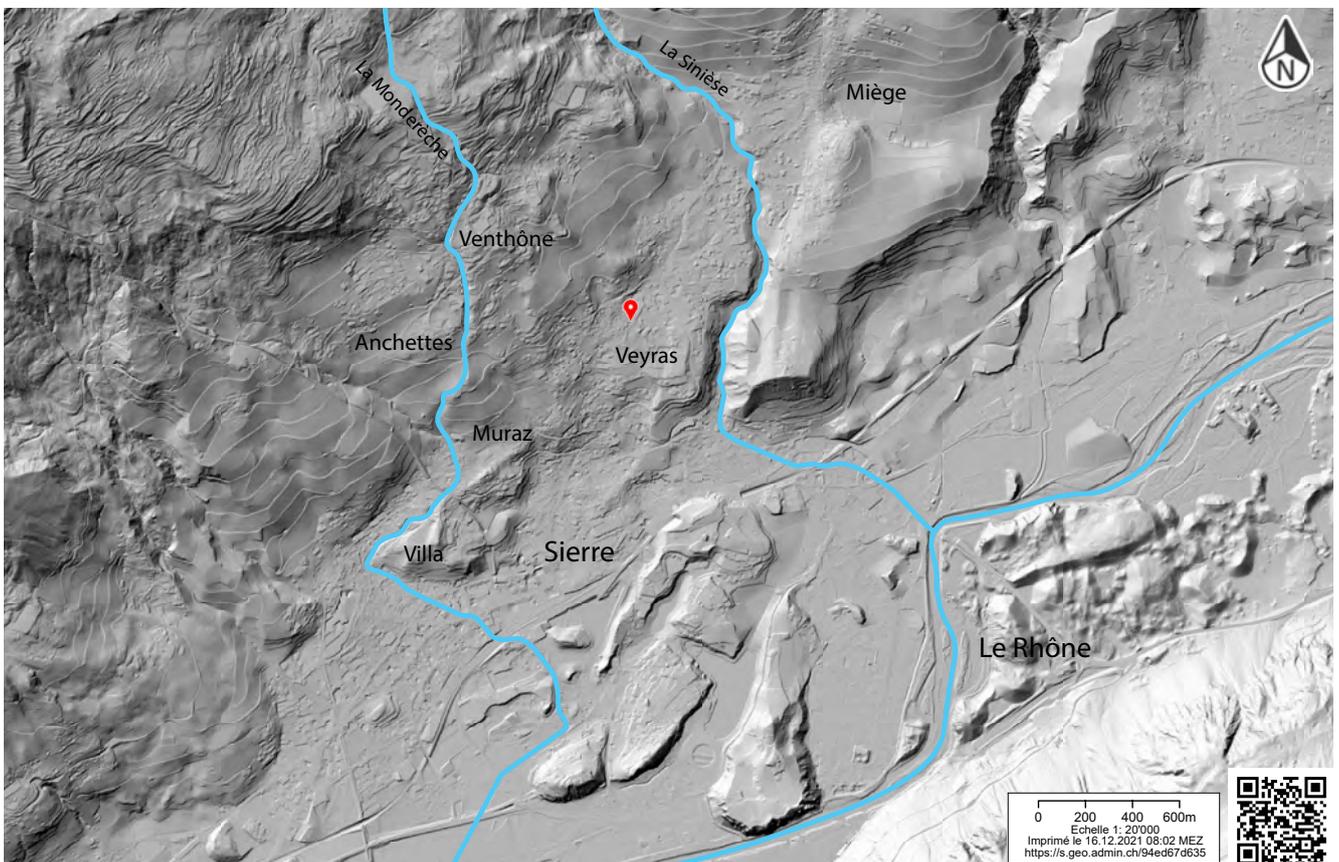
La construction d'une maison privée dans le village de Veyras a fait l'objet d'un suivi des travaux par l'Office cantonal d'Archéologie (OCA). La découverte d'un niveau de sol en mortier de chaux, de murs en maçonnerie et de quelques monnaies romaines a motivé une fouille d'urgence d'une durée de 3 semaines qui a été mandatée au bureau InSitu Archéologie SA de Sion. Au vu de la courte durée de l'intervention, la fouille s'est surtout concentrée sur un bâtiment romain et l'espace immédiat qui le borde. Celui-ci était initialement interprété comme un petit temple (*fanum*), mais dont la fonction n'est pas entièrement assurée. La documentation des coupes de références du site a également permis d'identifier quelques bâtiments plus récents et de postuler une installation antique en amont de l'emprise du chantier (démolition lessivée) (**Relevé 1, Relevé 2**).

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Le village de Veyras se situe sur un plateau de l'étage collinéen à l'adret de la ville de Sierre à une altitude d'environ 640 m. Surplombant la plaine du Rhône, cet emplacement devait être propice à l'installation humaine depuis longtemps. Plusieurs trouvailles dans la région, souvent anciennes, permettent de faire remonter ces occupations au moins dès l'âge du Bronze (voir *infra*).

Les vestiges romains de Veyras ont été découverts sur un cône de déjection qui s'est formé sur les dépôts morainiques. Ces successions de colluvions et d'alluvions ont constitué un substrat propice aux installations humaines.

Le plateau veyrassois est compris entre deux rivières, la Sinièse et la Monderèche. Il est probable qu'avant l'époque moderne, la Monderèche débordait parfois et son cours devait divaguer à certaines époques sur le plateau. En effet, plusieurs dépôts torrentiels ont été observés dans l'emprise de la fouille. (**Fig.1**)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra
In collaboration with the cantons

www.geo.admin.ch est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par l'administration fédérale
Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités fédérales ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Droits d'auteur: autorités de la Confédération suisse. http://www.disclaimer.admin.ch/informations_juridiques.html
© swisstopo

Fig.1 – Relief du plateau de Veyras et région

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

La région autour de Sierre, en particulier sur les plateaux de Muraz, Veyras et Miège, a livré plusieurs témoins du passé de manière sporadique et assez disséminés correspondant à des vestiges de la préhistoire jusqu'à nos jours. Dans le cadre de ce rapport, le focus se portera surtout sur la période romaine.

Les découvertes de cette période dépeignent une multitude d'occupations diverses et éclatées dans l'ensemble de la région. La plupart du temps les vestiges sont isolés et très partiellement compris. Il s'agissait certainement de plusieurs grands domaines appartenant à de riches notables établis à la périphérie de la colline de Géronde¹. Une agglomération véritable semble être absente du paysage sierrois mais plusieurs zones d'occupation peuvent néanmoins être identifiées.

La première zone se trouve à l'ouest de la ville, à l'extrémité de la plaine du Rhône, où quelques découvertes signalent l'existence d'habitat² ainsi que de quelques tombes³. Plusieurs maçonneries romaines ont également été retrouvées sur le plateau de Villa et Muraz, au-dessus de Sierre et sous la chapelle de Saint-Ginier⁴. Elles sont certainement liées à des *villae*.

La deuxième zone se situe un peu plus haut, sur les terrasses miégeoise et veyrassoise. Quelques découvertes anciennes d'époque romaine apparaissent dans les environs de Veyras, par exemple des sépultures à Miège⁵ et à Venthône⁶ qui livrent du mobilier du 4^e siècle après J.-C. A moins de 300 m au nord-est de la fouille de 2021, une monnaie hors contexte à l'effigie de Caracalla a été découverte fortuitement⁷.

La troisième zone correspond au secteur du château d'Anchettes où plusieurs maçonneries ont été découvertes. Il s'agit d'un angle de bâtiment et d'un puits, faisant sans doute partie d'un domaine rural⁸. A peine 130 m en contrebas, plusieurs statuettes et appliques en bronze en lien avec une porte, éventuellement d'un temple⁹, ont été mises au jour. Il est envisageable que ces découvertes soient liées au même ensemble architectural ou du moins qu'ils faisaient partie du même domaine d'Anchettes. (Fig.2)

Ces découvertes, même si elles ne sont pas très nombreuses, illustrent le paysage des occupations entourant les découvertes effectuées lors de la fouille de 2021 et en particulier la mise au jour d'un bâtiment carré interprété comme un petit temple (*fanum*). L'implantation de ce dernier sur le plateau veyrassois n'est pas anodine. D'une élévation probablement haute de plusieurs mètres, l'édifice devait être parfaitement visible depuis la plaine du Rhône et les *villae* alentours.

CONTEXTE CHRONOSTRATIGRAPHIQUE

Comme mentionné plus haut, le site de Veyras est implanté sur un cône de déjection qui a recouvert la moraine. C'est dans ces sédiments que le bâtiment gallo-romain a été implanté (dépôts naturels I). (Fig.3)

La fouille n'a pas permis de déterminer avec certitude l'existence d'une occupation antérieure à l'édifice gallo-romain. Néanmoins, ce dernier semble donc s'implanter sur ces constructions antérieures indéterminées. La première phase (Période P.1, phase 1) correspond à une occupation diffuse repérée sous le bâtiment. Elle pourrait aussi être liée à la construction de ce dernier. La seconde phase voit la construction du bâtiment maçonné et sa première utilisation (Période

1 Vallis Poenina 1998 p. 193.

2 Ruelle du Carillon, cf. Vallis Poenina 1998 p. 192 ; rue St-Charles, cf. Vallesia 2010, pp.323-325.

3 Quartier de Liddes, cf. WIBLÉ 1998a p. 192

4 Chapelle de Saint-Ginier et les Grands Prés, cf. Vallis Poenina 1998 p. 192.

5 ASSPA 1939, p. 97.

6 ASSPA 1960/1961, p. 178.

7 Non publiée.

8 VALLESIA 1995a, p. 406.

9 ASSPA 1910, pp.124-127.

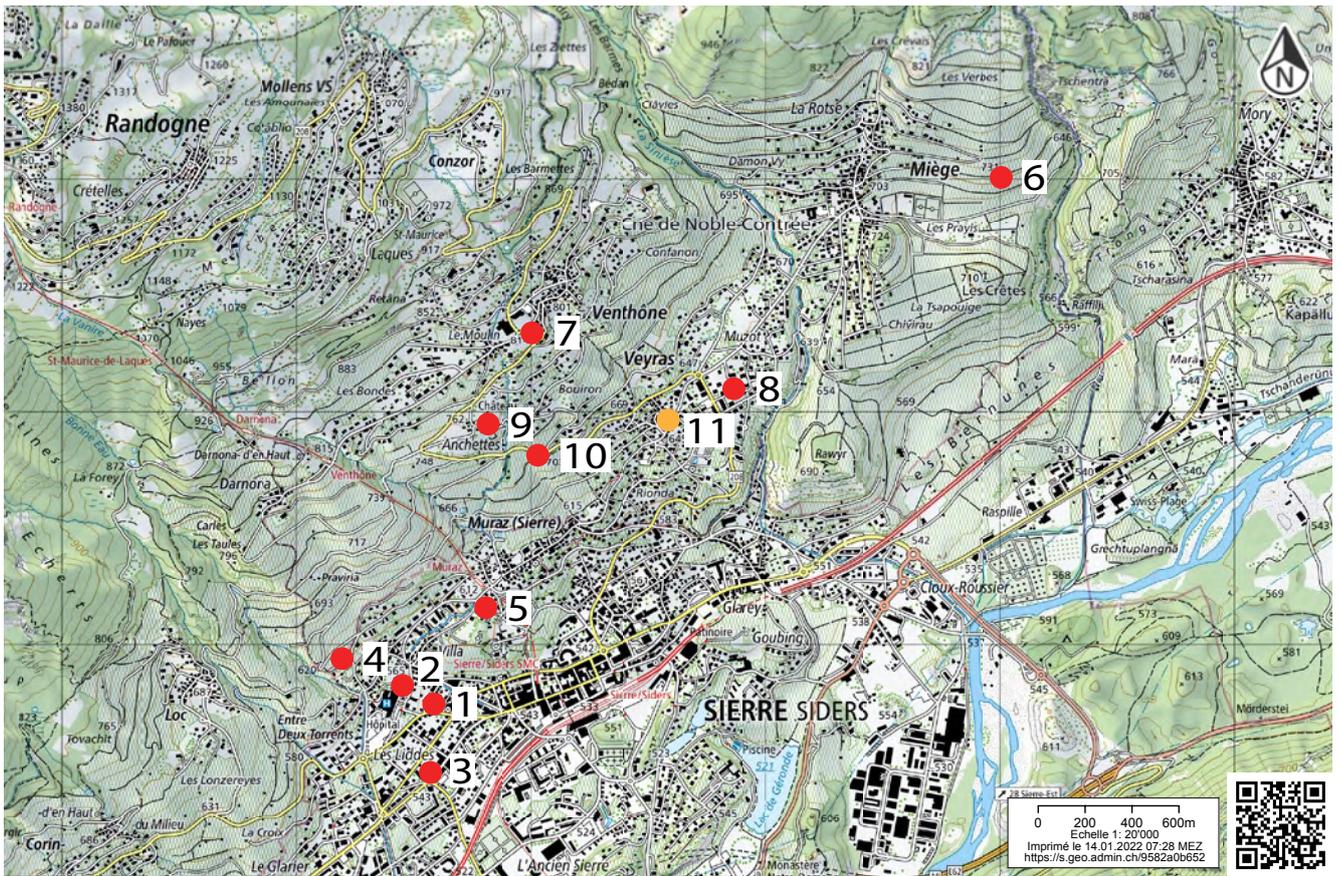


Fig.2 – Situation du temple à Veyras et des vestiges romains alentours. Légendes : 1. Ruelle du Carillon, 2. Rue St-Charles, 3. Quartier de Liddes, 4. Chapelle St-Ginier, 5. Les Grands Prés, 6. Miège, 7. Venthône, 8. Monnaie de Caracalla à Veyras, 9. Château d’Anchettes, 10. Statuettes et appliques d’Anchettes, 11. Bâtiment romain de Veyras.

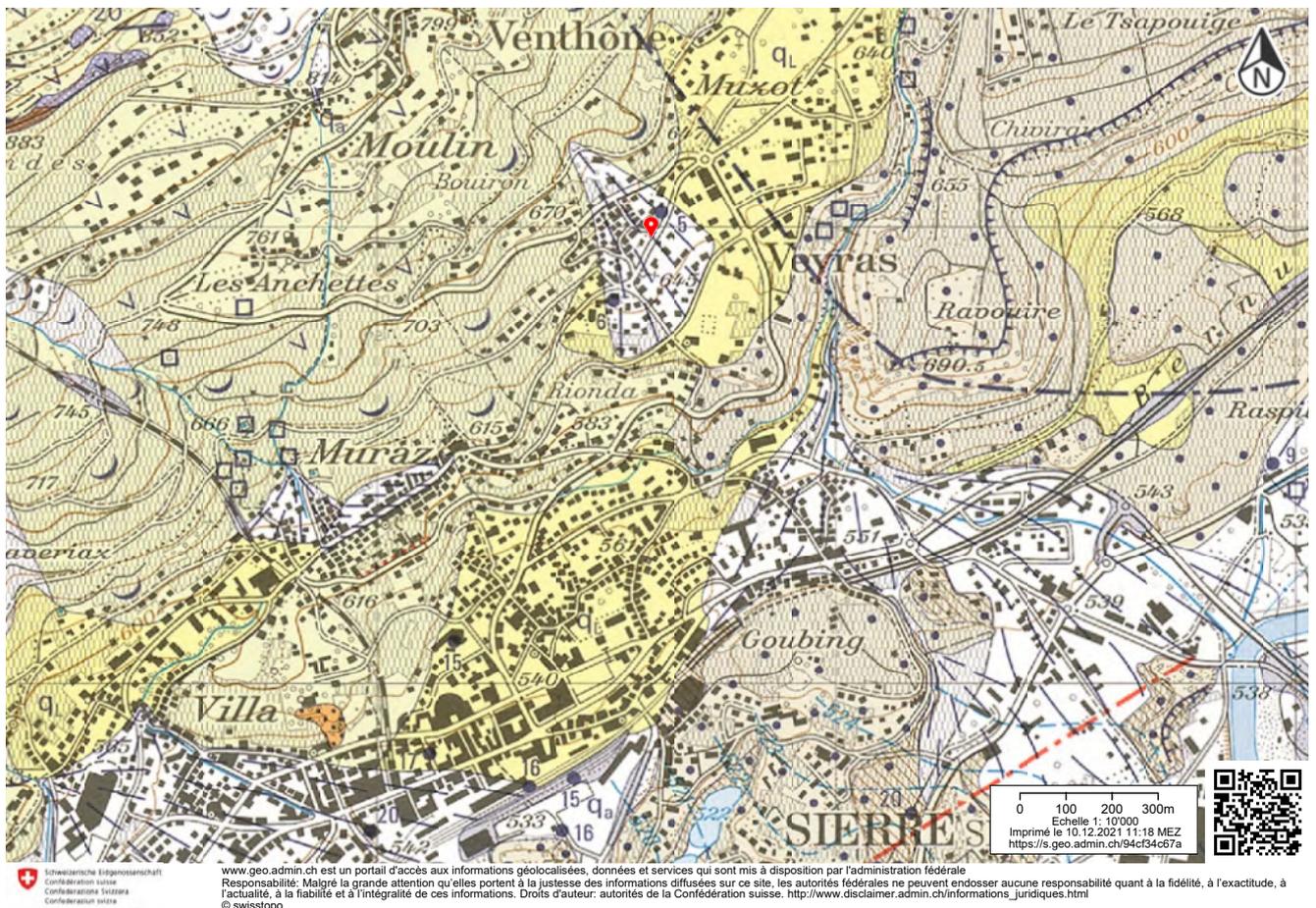


Fig.3 – Atlas géologique : cône de déjection de Veyras avec la situation du site.

P.1, phase 2). Une deuxième occupation est postulée avant son abandon définitif (Période P.1, phase 3).

Des colluvions recouvrent ensuite les vestiges romains (dépôts naturels II). Des niveaux de circulation diffus, plus ou moins aménagés ont été reconnus un peu partout sur la parcelle (Période P.2, phase 4). Ils ne semblent pas être utilisés sur une longue période. Ils ont été recouverts par des cycles de colluvions surmontés par endroits par des alluvions (dépôts naturels III). Des remblais (Période P.3, phase 5) sont répandus sur ces niveaux naturels en vue de la construction de plusieurs bâtiments (Période P.3, phase 6). Ceux-ci sont ensuite détruits et probablement laissés à l'abandon un certain temps au vu des colluvions qui se sont déposées par-dessus (dépôts naturels IV).

La parcelle est alors complètement remblayée et de la vigne y est plantée (Période P.4, phase 7). Après l'abandon de ce vignoble, un humus se forme progressivement et recouvre entièrement la parcelle (dépôts naturels V).

PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES

Au total quatre principales périodes d'occupation ont été identifiées, de la construction de l'édifice romain jusqu'à la plantation de la vigne au 20^e siècle (**Relevé 2**).

L'installation du bâtiment peut être datée dans la deuxième moitié du 3^e siècle après J.-C. Toutefois, il est possible qu'une construction d'époque romaine plus ancienne ait été aménagée à cet emplacement. En effet, plusieurs trous de poteau ont été repérés sous le sol en terrazzo de l'édifice¹⁰. Ils contenaient du mobilier datant du 2^e et du 3^e siècle après J.-C. Ces maigres vestiges témoignent de l'existence d'une première occupation dont la nature exacte demeure inconnue (Période P.1, phase 1)

La période suivante correspond à la construction du bâtiment que l'on interprète comme un petit temple ou bâtiment civil (Période P.2, phase 2). Avant son abandon, le bâtiment semble avoir été complètement nettoyé et ses aménagements intérieurs spécifiques ont été démantelés.

Même si cette phase n'est pas vraiment perceptible sur le terrain (nouvelles structures ou autres aménagements), l'utilisation du bâtiment qui s'en suit a été incluse en tant qu'occupation supposée dans notre chrono-stratigraphie. Cette réaffectation a pu arriver encore durant l'antiquité tardive ou au début du Haut Moyen-Âge. (Période P.2, phase 3).

La démolition vient ensuite recouvrir le sol et le bâtiment est scellé sur toute son emprise par des colluvions fines. Il a dû rester en partie visible pendant un certain temps après son abandon et servir de zone de circulation (Période P.3).

Enfin, des remblais recouvrent ces fins niveaux et plusieurs bâtiments sont installés. Il est impossible de dire s'il s'agit de bâtiments construits dans le courant du 20^e siècle ou s'ils perdurent depuis plusieurs siècles. (Période P.4). La plupart sont visibles sur les photos aériennes des années 1930 et 1950. Ils semblent être arasés quelques décennies plus tard (ils ne sont plus visibles sur les photos des années 1980). La vigne est plantée sur la parcelle après la démolition de ces édifices et semble être exploité jusqu'à nos jours (Période P.5).

LE SUBSTRAT GEOLOGIQUE

L'installation des niveaux romains semblent se faire dans des colluvions assez grossières¹¹. La moraine n'a probablement pas été atteinte lors de cette fouille. Le cône de déjection sur lequel se trouve le site a certainement recouvert le substrat rocheux d'une épaisse couche de sédiments.

¹⁰ TPs 73 à 76.

¹¹ Uts 12, 80 et 81.

PÉRIODE 1 : PREMIÈRE OCCUPATION ROMAINE

Phase 1 : Une première occupation (fin 2^e – première moitié du 3^e s. apr. J.-C. ?)

Très peu d'éléments peuvent être associés à cette phase (**Relevé 3**). L'espace semble être aménagé avec un remblais d'installation (UT79) dans lequel quatre trous de poteau ont été identifiés (UTs 73 à 76). Ce premier remblai constitue la base du sol de la phase suivante. Plusieurs monnaies retrouvées dans les trous de poteau datent du 2^e et du 3^e s. apr. J.-C. Ces structures pourraient être en lien avec la construction de l'édifice ou alors un autre aménagement qui a été complètement détruit par l'installation d'un possible temple gallo-romain¹². Les éléments appartenant à cette première phase sont extrêmement diffus et peu nombreux. Pour ces raisons, ni l'envergure, ni la nature de cette première occupation ne peuvent être déterminées.

Datation :

Les rares monnaies du 2^e et 3^e siècles après J.-C. retrouvées dans deux trous de poteau (73 et 74) constituent un terminus post quem pour la fin de cette première occupation¹³.

PÉRIODE 2 : ÉDIFICE(S) D'ÉPOQUE ROMAINE

Phase 2 : Construction du temple gallo-romain ou d'un bâtiment civil ? (fin du 3^e s. – début du 4^e s. apr. J.-C. ?)

Le bâtiment est doté de murs en maçonnerie et d'un sol en *terrazzo* sans partition intérieure (**Relevé 4**). Plusieurs éléments permettent de proposer de l'identifier comme un temple gallo-romain (*fanum*). Il s'agit de sa forme quadrangulaire presque carrée, de la présence de nombreuses monnaies, de l'absence d'aménagements et de divisions de l'espace intérieur. Par ailleurs il apparaît comme un édifice isolé dans la zone de fouille.

Les dimensions de la *cella* sont d'environ 5,10 sur 5,70 m pour une surface totale de 29 m². L'épaisseur des murs varie entre 0,45 et 0,65 m ; ils sont plus épais du côté nord et ouest où ils sont montés contre terre. Les maçonneries ne sont pas fondées profondément, à peine 30 cm sous le niveau du sol et posées directement sur de gros rochers (< 1 m), les colluvions ou la moraine. L'élévation maçonnée est conservée au maximum jusqu'à 0,30 m au-dessus du niveau de marche de la *cella*. Le mortier lissé au sommet de ces murs suggère que l'élévation devait être en matériaux légers ou mixte¹⁴.

Sol en terrazzo

Un sol en mortier de chaux blanc-gris (UT25) est aménagé après la construction des murs et remonte le long, à la jonction entre ceux-ci et le sol. Son installation a contribué à l'arasement des vestiges de la première phase. Il est coulé sur un radier de pierres (UT30). Ce sol a été fortement perturbé par le creusement de fosses postérieures. Celles-ci (UTs 65 et 66) sont installées après l'abandon de l'édifice romain, mais il est impossible de connaître leur période

¹² Nous devons tout de même signaler que de part un temps d'intervention assez court, nous n'avons pu explorer les remblais sous le radier de sol en terrazzo (UT30) dans leur intégralité.

¹³ 3 monnaies dont les TPQ sont de 138 et 260 après J.-C.

¹⁴ Celle-ci devait être construite en matériaux légers à cause de la faible fondation des murs (30 cm sous le sol UT25 au maximum), ainsi que des planies de mortier lissé observées sur certains murs (M20 surtout) qui vont dans ce sens. Une élévation en bois ou en colombage peut être envisagée et le bâtiment n'ayant pas été incendié, il est impossible d'en proposer une version plus qu'une autre.

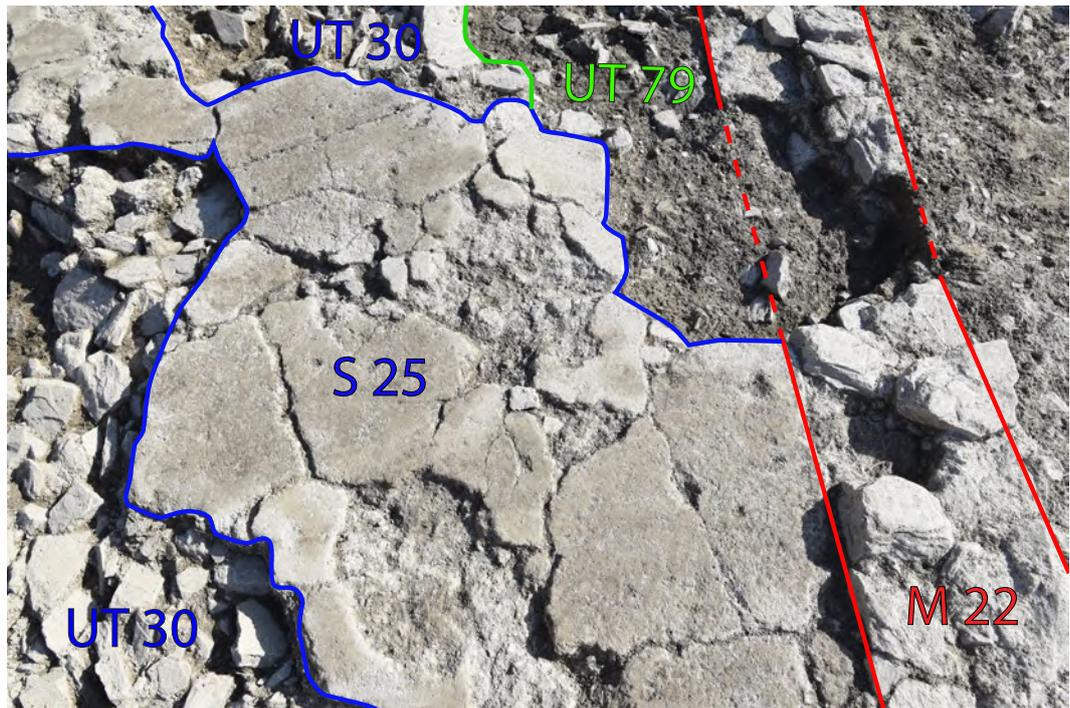


Fig.4 – L'état du sol en mortier vers le mur sud-ouest

de construction¹⁵. Elles perturbent le centre du bâtiment, mais il est impossible de dire s'il s'agit de fosses de pilleurs ou non intentionnelles. Ainsi, toute la zone centrale a disparu, de sorte que seuls le radier ou parfois le remblai sont encore visibles.

A cause de ces perturbations, peu d'aménagements ont pu être observés dans le sol de l'édifice. Il est possible qu'à l'instar des traces d'un podium ou socle au nord-ouest (UT85) (voir *infra*), d'autres aménagements aient pu exister sur le sol qui a été détruit. (**Fig.4**)

Négatif d'un socle

Dans les zones les mieux conservées du *terrazzo*, en particulier dans les angles nord et ouest, ainsi que le long du mur nord-ouest (M20), quelques traces liées aux aménagements internes ont pu être relevées. Ainsi des négatifs d'arrachement rectilignes d'une base rectangulaire (UT85) ont été observés. Cette dernière, parfaitement centrée¹⁶, devait être accolée au mur M20. Elle mesure 1,60 m de longueur sur 1,10 m de large. Les deux angles donnant sur l'intérieur de l'espace sont arrondis. Il s'agit possiblement d'un socle en maçonnerie supportant des éléments de culte¹⁷. Ce type d'aménagement est rarement retrouvé en place et les parallèles sont donc rares¹⁸. (**Fig.5**)

Autres aménagements intérieurs

De part et d'autre de cette base, deux trous de poteau (UTs 77 et 78) semblent en lien avec cet aménagement (supports d'étagères ou éléments de suspension en lien avec le culte). Un arrachement étrange dans le mur M20 est peut-être également liée à cet ensemble. En effet, du côté sud-ouest de la maçonnerie, un lit de pierre manque sur une surface en forme d'arc de cercle irrégulier de 0,74 m de large et 0,34 m de profond au maximum (UT86). Ces traces pourraient correspondre à l'arrachement d'un élément maçonné aménagé directement dans le mur (niche détruite ou pillée ?). Cette absence de pierres ne peut correspondre à une

¹⁵ Le décapage à la pelle mécanique n'a pas permis de comprendre leur insertion stratigraphique, car elles ne peuvent être rattachées à aucune coupe.

¹⁶ 1,68 du M23 (mur sud-ouest) et 1,72 du M21 (mur nord-est).

¹⁷ FAUDET, 2010, pp. 135-136. Impossible de dire quels éléments et en quel nombre.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 91-92 : « On retrouve le plus souvent une base maçonnée [...] et beaucoup d'autels n'ont été retrouvés qu'à l'état de fragments [...] »

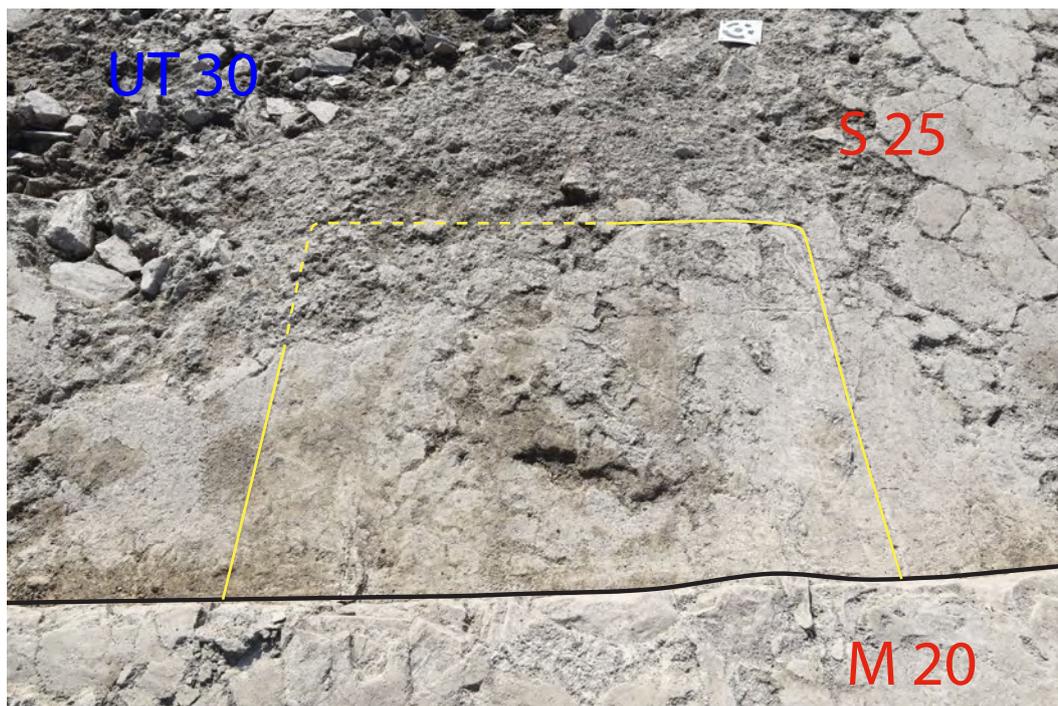


Fig.5 – Négatif du socle rectangulaire (en jaune)

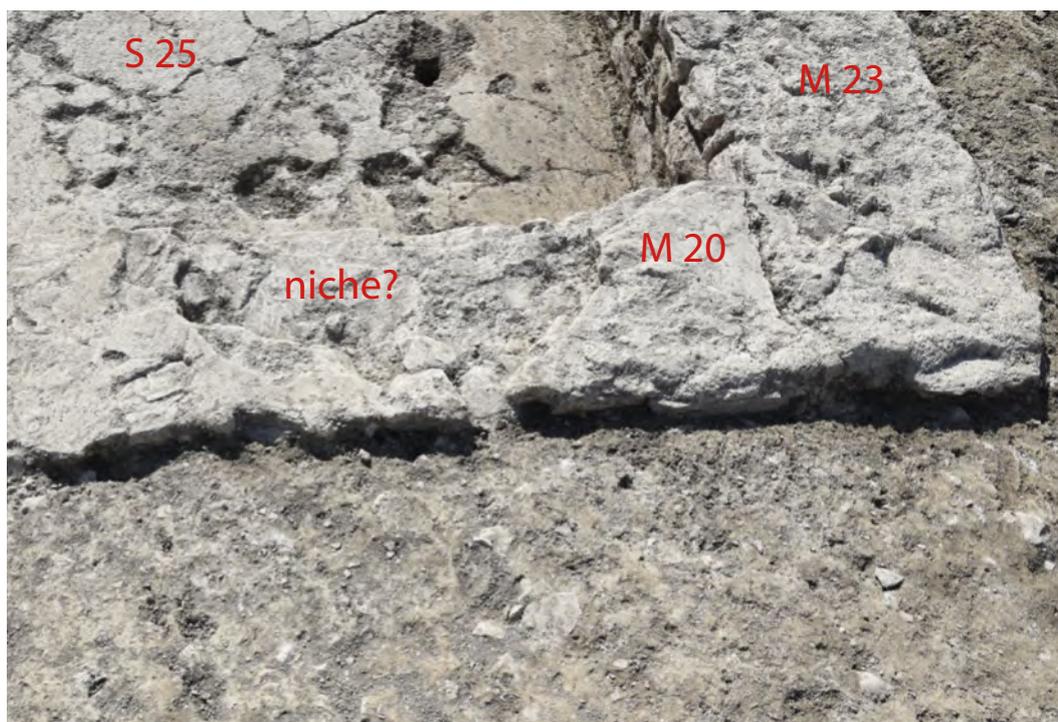


Fig.6 – Niche du mur nord-ouest M20

récupération de matière première car le reste du mur est bien conservé¹⁹. Il est probable que cela soit lié à un arrachement d'un aménagement. (Fig.6)

Le socle en maçonnerie, les trous de poteau et la niche supposée ont certainement fonctionné ensemble en tant qu'espace dédié aux offrandes et autres objets de culte. Ils sont tous disposés contre le mur nord-ouest en position centrale, face à l'entrée supposée.

¹⁹ Ce qui n'est pas le cas des trois autres maçonneries. Les élévations des murs M21, 22 et 23, ont de moins en moins de pierre en direction de l'aval, au sud-est. La projection des murs dans la coupe (Rel7) révèle que les bâtiments modernes sont responsables de cet arasement.

L'entrée

Aucun seuil n'a été retrouvé au niveau des murs du bâtiment. Néanmoins, si on considère l'emplacement du socle et l'interprétation que l'on en propose, l'entrée devait se trouver du côté sud-est, soit dans l'axe médian dans le mur aval M22 face au socle (de la base UT85), soit décalée sur un des côtés. La présence d'une entrée près de l'angle des murs M22/M21 est possible mais cette partie a été entièrement détruite par une perturbation moderne²⁰. Cependant, une entrée axiale, en face du socle, semble être une solution plus logique pour l'édifice même si la règle dans les temples gallo-romains, souvent adaptée au contexte il est vrai, préconise une entrée plutôt du côté est.

L'espace extérieur ?

L'espace immédiat autour du bâtiment est également aménagé. D'après les observations sur le terrain, un niveau de marche a été installé sur les remblais de construction autour du bâtiment. Cette couche doit être en lien avec l'utilisation de l'édifice à proprement parler et aurait dû être aménagé une fois la construction du bâtiment achevée.

Aucune base de pilier ou de colonne indiquant la présence d'un portique (*ambitus*) n'a été retrouvée. Toutefois, divers aménagements sont à signaler. Près de l'angle sud et la façade sud est (M22), plusieurs trous de poteau ont été identifiés (UTs 69 à 72). Ils sont en lien avec un remblai d'installation (UT29)²¹ dans lequel ont été retrouvés quatre monnaies de la première moitié du 4^e siècle. Il n'a pas été possible de vérifier si ce remblai était présent tout autour du bâtiment. Très proches de la façade (M22, M23) - parfois moins de 10 cm - ces poteaux ne peuvent pas correspondre à un auvent ou une avancée du côté de l'entrée de la *cella*²². L'hypothèse la plus probable, consisterait à y voir des éléments liés à une réfection du bâtiment (échafaudage ou renforcement).

Du côté de la façade nord-ouest, à l'arrière du bâtiment, un autre aménagement est construit probablement au même moment que les éléments mentionnés *supra* (UTs 29 et 69 à 72). Il s'agit d'un solin maçonné de 0,40 m de large (M62) conservé sur au moins 4,40 m de long. Il reprend la même orientation que le M20 duquel il est séparé d'environ 1,50 m. Il a certainement servi de base pour l'installation d'une paroi, en lien avec une annexe ou un appentis, peut-être accolé au corps de bâtiment principal. Ce solin semble fonctionner avec un niveau de circulation/piétinement (UT26) retrouvé tout autour du bâtiment, sauf devant son entrée au sud-est.

Comme dans le remblais d'installation devant l'entrée de la *cella* (UT29), trois monnaies du 4^e siècle après J.-C. ont été retrouvés dans le niveau de circulation à l'arrière du bâtiment (UT26). Ces deux niveaux ont donc probablement été mis en place au même moment.

Datation : La datation de cette phase s'avère délicate. En effet, des monnaies de la deuxième moitié du 4^e siècle ont été retrouvés dans la démolition qui scelle le sol du bâtiment, ainsi que dans les niveaux de circulation autour de celui-ci. Ces monnaies marquent donc l'abandon et la destruction du bâtiment qui suit²³. Il n'y a donc aucun mobilier datant qui peut être rattaché à la période d'utilisation de l'édifice maçonné. Il faut placer cette phase entre la précédente (deuxième moitié du 3^e siècle apr. J.-C.) et l'abandon du temple (deuxième moitié du 4^e siècle apr. J.-C.), donc entre la fin du 3^e siècle et le début du 4^e siècle apr. J.-C.

²⁰ UT64. Au début identifié comme une fosse ou une perturbation. Ni le sol, ni le radier ne sont présents à cet endroit. Cette anomalie témoigne possiblement d'un arrachement de la porte au moment de la destruction ou de la réfection du bâtiment.

²¹ Ce remblai semble être présent tout autour de la maçonnerie, il a été observé partiellement lors d'investigations ponctuelles.

²² Comme c'est le cas par exemple à Nécly (F). Cf. BESNARD-VAUTERIN *et alii* 2013, pp. 24-27.

²³ C'est sans aucun doute vrai pour les monnaies à l'intérieur du bâtiment, clairement comprise dans une couche de démolition scellant le sol en *terrazzo*. Ceci est moins claire pour celles retrouvées à l'extérieur, car aucun lien entre les niveaux intérieur et extérieur n'a pu être établi, même pour les couches de démolition (décapage mécanique assez intrusif). Toutefois, leur période de production, ainsi que leurs provenances suggèrent qu'il s'agit d'un phénomène de dépôt qui se produit en même temps.

Phase 3 : Réaffectation de l'édifice gallo-romain (début du 5^e – deuxième moitié du 4^e siècle apr. J.-C. ?)

Cette phase correspond à un démantèlement des aménagements intérieurs et d'un nettoyage complet de l'intérieur (**Relevé 4**). Il s'agit d'un changement complet et d'une volonté de réaffectation de l'édifice. Durant cette phase il devait probablement remplir une fonction civile ou privée indéterminée.

Aucun mobilier ou structure ne peut être rattaché à cette phase.

Datation : D'après les monnaies retrouvées dans la démolition qui recouvre le sol de l'édifice, ainsi qu'autour de celui-ci, le bâtiment a probablement été abandonné dans la deuxième moitié du 4^e siècle après J.-C. Cette phase a donc duré environ un demi-siècle, prenant place entre la première moitié du 4^e siècle et l'abandon vers la fin du même siècle après J.-C. Sur un total de 19 monnaies provenant de la démolition (UT24), des remblais/niveaux de circulation extérieurs (UTs 26 et 29) et du radier du sol (UT30), la majorité datent de la première moitié du 4^e siècle. En outre un charbon de bois²⁴ provenant du sol en terrazzo (UT25) et un fragment de faune²⁵ provenant du niveau de circulation extérieur (UT26) donnent des datations similaires par ¹⁴C.

Une bonne partie de ces monnaies, datant de la deuxième moitié du 4^e siècle, proviennent des niveaux extérieurs. Tout comme l'intérieur du bâtiment ils devaient également être utilisés durant cette phase, même si leur construction semble plutôt advenir dans la phase 2.

Ce changement de fonction a dû se faire très rapidement d'après les marques d'arrachement laissé dans le sol qui malgré tout reste utilisé jusqu'à l'abandon. Cet événement doit être rapproché avec la progression de la chrétienté dans la sphère romaine et l'abandon graduel du polythéisme. Tout comme à Gamsen où le fanum est réutilisé en tant que mausolée durant l'Antiquité tardive et comme structure artisanale au Haut Moyen-Âge, on peut imaginer un cas analogue à Veyras qui voit son probable lieu de culte désacralisé.

PÉRIODE 3 : OCCUPATIONS TÊNUES

Phase 4 : Exploitations agro-pastorales ?

Des colluvions plus ou moins fines (UTs 5 et 11) recouvrent les vestiges du bâtiment après son abandon et sa destruction. Ensuite, quelques niveaux, plus ou moins aménagés, apparaissent, de manière ténue et isolée. La séquence stratigraphique indique clairement qu'ils apparaissent tous après l'abandon du bâtiment romain et qu'ils ne sont plus utilisés au moment de l'installation des maçonneries postérieures.

Trois de ces niveaux ont été aménagés. Le premier (UT14), observé uniquement en coupe²⁶ à l'extrémité ouest de la fouille, présente à son sommet des pierres plates et des éclats de pierres. Il est probablement lié à un deuxième niveau (UT9), observé dans la même coupe et constituée par de la démolition remblayée. Ces deux couches sont perturbées par l'installation d'un mur plus récent (M10). Le troisième aménagement est le mieux structuré (UT15). Il a pu être observé dans plusieurs coupes²⁷, ainsi qu'en plan à quelques mètres au nord-ouest de l'emprise du bâtiment romain. Il est constitué de pierres plates ou équarees, ainsi que des éclats de pierres pris dans une matrice argileuse. Il s'agit vraisemblablement d'un chemin ou d'une cour d'un bâtiment situé en dehors de l'emprise de la fouille.

²⁴ OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020) UT25, NCV21-033, Poz-144075 1740 ± 30 BP, 245-402 AD (2 sigma).

²⁵ OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020) UT26, NCV21-175, Poz-142559 1770 ± 30 BP, 223-375 AD (2 sigma).

²⁶ STG4 (Relevé 7).

²⁷ STG4, 5 et 6.

Un autre niveau de circulation (UT48), de très faible puissance (< 5cm), avec quelques pierres à son sommet a également été observé en coupe²⁸. Il est possible qu'il se développât partout au-dessus du bâtiment romain dont plus aucun vestige n'était apparent.

Il n'est pas possible de proposer une période d'occupation précise pour ces niveaux. Ils sont clairement postérieurs à l'abandon des aménagements romains vers la fin du 4^e siècle après J.-C. et sont recouverts par des remblais datant probablement des derniers siècles.

Ces aménagements ne semblent pas avoir été utilisés sur une longue période. Probablement en lien avec des exploitations agricoles et/ou pastorales, ils sont rapidement scellés par des dépôts naturels (UTs 27, 47 et 84).

Datation : La faible sédimentation entre les périodes 1 et 2 suggère que cette dernière a rapidement succédé à la première. Une datation dans le Haut Moyen-Âge est donc plausible.

PÉRIODE 4 : HABITAT DU DÉBUT DU 20^E SIÈCLE.

Phase 5a : Terrassements et remblais préparatoires.

Un niveau de démolition présent presque sur tout le site (UT4) est utilisé comme remblais d'installation. Ce dernier s'affine de plus en plus en direction de l'aval du site, au sud-est. Il contient du mobilier romain mélangé, des nodules de mortier et des éclats de tuiles émoussés. Il s'agit certainement d'une démolition mélangée et délavée qui doit provenir de constructions d'époque romaine en amont du site. Probablement amenés par des phénomènes naturels et/ou anthropiques (colluvions, remblais...), ces dépôts ont ensuite été nivelés en prévision des futures installations. D'autres remblais ont également été mis en place (UTs 39, 46, 56, 59), en particulier sous les bâtiments ou en lien avec les maçonneries qui vont être construites par la suite²⁹.

Phase 5b : Bâtiments d'habitations et/ou à usage agricole ?

Les vestiges de cette période ne seront présentés que sommairement car ils n'ont pas véritablement fait partie du mandat de cette intervention (**Relevé 5**). Ces bâtiments ne sont plus visibles sur les photographies aériennes de 1986. A leur place, un vignoble est attesté sur la parcelle. Ces maçonneries n'ont été principalement que documentées qu'en coupe. Deux ensembles ont été observés.

Le premier ensemble comprend les maçonneries documentées dans la coupe nord-est ; STG4 (**Relevé 7**). Une seule d'entre elles peut être clairement définie comme un bâtiment. Il s'agit du bâtiment 2, avec son mur amont (M41) et aval (M49) et un sol de tuile posé sur une chape de mortier de chaux et un radier de pierres (UT44). En amont et en aval de cet édifice, deux autres murs (M40 lié au bâtiment 1 et M52 lié au bâtiment 3) ont été observés. Le premier a une orientation légèrement différente, nord-sud, alors que le bâtiment 2 est orienté nord-est – sud-ouest. Le deuxième est en arc de cercle et se perd en dehors des limites de la fouille au sud-est (il a également été en partie observé en plan).

Ces deux murs ne sont associés avec aucun niveau de circulation ou sol. Ils ont cependant été construits au même moment que le bâtiment 2 et devaient fonctionner ensemble. Ces maçonneries correspondent probablement aux constructions visibles sur les photos aériennes des années 1935 et 1959. (**Fig.7**)

²⁸ STG4 (Relevé 7).

²⁹ Peut-être qu'une datation C14 complémentaire sur la faune retrouvée dans cette couche pourrait apporter des précisions à ce sujet.



Fig.7 – Bâtiment 2 et M52 sur la photo aérienne de 1935.

Le second ensemble regroupe les autres maçonneries documentées dans la coupe STG5 (bâtiment 4 et 5). A l'extrémité nord-ouest, un mur (M10) probablement détruit en grande partie semble s'orienter selon un axe est-ouest. Aucun niveau de sol ou de marche n'a été observé. A environ deux mètres vers le nord-est, une autre maçonnerie (M8) est implantée dans les mêmes niveaux. Elle présente deux parements en pierre sèche, montés contre terre avec un vide entre les deux. La structure est couverte par des dalles plates. Il s'agit vraisemblablement d'une canalisation couverte, enterrée ou semi-enterrée. Orientée selon un axe nord-ouest – sud-est, elle devait se prolonger contre le M10 sans qu'il soit possible de définir la chronologie entre les deux.

A quelques dizaines de centimètres au nord-est de la canalisation, trois murs ont été identifiés (M6 ; M36, M37). Grâce à un témoignage oral³⁰, ces murs doivent être attribués à un bâtiment semi-enterré du début du 20^e s. ; probablement une réserve, une cave ou autre dépôt. Ce dernier n'apparaît cependant déjà plus en 1935 et la datation de sa construction reste incertaine.

Deux autres structures ont posé un problème au niveau de leur insertion dans le diagramme chrono-stratigraphique. Il s'agit de deux fosses (UTs 65 et 66) qui ont été repéré seulement après le nettoyage de la *cella* sur le niveau du sol en mortier (UT25). Leur niveau d'apparition n'a jamais pu être observé car il a disparu lors du décapage à la pelleteuse au moment de la découverte du site.

Lors de la fouille ces fosses ont été attribuées soit à une sépulture tardive³¹ soit à un dépôt en lien avec le culte (*favissa*, dépôt votif, trésor). Par ailleurs, trois monnaies de la première moitié du 4^e siècle après J.-C. ont été retrouvés dans la fosse UT65. Toutefois, une tête de pioche entière en fer qui après restauration s'est avéré être de production de l'époque moderne ou contemporaine, a été retrouvée au fond de la fosse ! Ces fosses sont donc clairement récentes. Sur les photos aériennes de 1935, il est possible de distinguer quelques arbres dans la cour arrière de la parcelle. Cependant, ils ne sont plus présents sur les photos de 1959 ; la cour a été défrichée et d'autres bâtiments sont construits à cet emplacement. Dans le courant de ces trois décennies, l'abattage des arbres et l'enlèvement des souches a vraisemblablement fait remonter du mobilier d'époque romaine à la surface, notamment des monnaies. Les fosses ont ensuite été remblayées avec la tête de pioche qui aurait été balancé au fond de l'une d'elles.

³⁰ Un descendant de la famille qui a vécu sur cette parcelle dans la première moitié du 20^e s.

³¹ Comme c'est le cas à Gamsen par exemple (PACCOLAT, MORET 2018, p. 117).

Datation : Il est difficile de dater cette période car aucun des vestiges décrit ci-dessus n'ont été fouillés. Ils ont seulement été observés dans les coupes stratigraphiques. En outre, aucun mobilier datant ne peut y être rattachée. D'après les photos aériennes, les bâtiments 1 à 3 n'existent plus en 1980, mais les bâtiments 4 et 5 semblent être détruits avant (probablement avant 1935 d'après les photos). Ces édifices auraient pu être utilisés pendant de longues périodes, peut-être même depuis avant le 19^e siècle.

PÉRIODE 5 : TERRE À VIGNE

Phase 6 : Remblais et structures en lien avec l'installation de la vigne.

Les derniers bâtiments de la période 4 sont détruits entre 1974 et 1980 (plus visibles à partir de cette date sur les photos aériennes). Cette période est caractérisée par deux fosses (UTs 7 et 83) recouvertes par plusieurs remblais, plus ou moins localisés (**Relevé 6**)³². Ces aménagements sont certainement liés à l'installation d'un remblai à base de terre de vigne sur cette parcelle et à un défoncement du terrain.

L'humus vient ensuite recouvrir ces remblais. Seule une petite fosse s'ouvre sous l'humus³³. Elle doit également être liée soit à l'exploitation de la vigne ou à son arrachement.

Datation : Seconde moitié du 20^e siècle.

MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Le mobilier archéologique a été recueilli en ensembles par UT et par matière. Les objets particuliers qui ont pu être identifiés directement sur le terrain ont en outre été isolés de manière individuelle. Le mobilier métallique est le plus nombreux ; 107 sachets et objets confondus pour un total de 194 sur le site³⁴. Les artefacts en bronze sont principalement des monnaies, 39 au total. On signalera également quatre fibules ou fragments de fibules, une tête d'épingle et un pique-bœuf décoré. Le mobilier en fer et surtout composé de clous de charpente, mais quelques objets ont été distingués : trois lames de couteau, plusieurs plaques et rivets possiblement en lien avec un coffret, trois clous de chaussure, une serpette et une tête de pioche probablement moderne ou contemporaine.

La céramique est très rare ; un NMI de seulement douze individus a été dénombré. Parmi ceux-ci, seulement huit individus ont pu être datés de la période romaine. A ces récipients s'ajoutent encore cinq en pierre ollaire et un fragment de panse en verre³⁵.

La faune est également peu présente sur le site avec seulement 24 sachets.

Les éléments architecturaux sont également très rares avec six fragments de tuiles et un fragment de bloc de tufs avec des traces de travail.

Un dernier élément mérite encore d'être mentionné. Il s'agit d'un fragment courbé en lignite, appartenant certainement à un bracelet. Il s'agit d'un objet antérieur à l'époque romaine probablement mélangé aux remblais d'installations des niveaux romains.

³² UTs 1, 13, 43, 55, 58.

³³ UT 57.

³⁴ NMI de 55 pour le bronze et 52 pour le fer, objets et sachets confondus, dont 22 sachets de clous.

³⁵ Le NMI total des récipients en céramique, en verre et en pierre ollaire est de 18 pour 89 fragments.

CONCLUSIONS

Au terme de cette courte campagne de fouille, des informations essentielles ont pu être récoltées afin d'identifier au mieux la nature des vestiges sur cette parcelle. L'occupation romaine ne peut être attestée avec certitude qu'à partir du 3^e siècle, mais on ne peut exclure la présence d'occupations plus anciennes arasées ou en périphérie de la zone fouillée. Du mobilier céramique des 1^{er} et 2^e siècles a été récolté dans les niveaux de démolition remblayés recouvrant le bâtiment romain et en amont de ce dernier. Il est ainsi fort probable que d'autres constructions romaines soient présentes dans un secteur en amont de la zone de fouille. Ce mobilier aurait été amené par des épisodes torrentielles ou par l'activité humaine.

La découverte la plus significative est celle d'un bâtiment interprété comme un probable édifice religieux. Le bâtiment romain veyrassois, de plan presque carré, avec des murs bahuts et un sol maçonné, rappelle les temples gallo-romains, bien documentés dans les Gaules. La présence de marques d'arrachement d'aménagement intérieur associé à un culte (base d'autel ou de statue ?) va également dans ce sens. La comparaison avec d'autres lieux de culte du Valais romain montre des similitudes au niveau des techniques de constructions, de plan ou d'orientation générale selon les points cardinaux. Leur période de construction est finalement un des rares points qui diffère, le bâtiment de Veyras étant construit à une époque relativement tardive (3^e s.) par rapport aux autres temples gallo-romains.

Les techniques de constructions, le plan et même les dimensions de cet édifice sont très similaires à un autre bâtiment romain trouvé à Villette dans le Val de Bagnes en 2017³⁶. Néanmoins, ce dernier a été identifié *a priori* comme une « maison tour ». Dans ce cas, cette interprétation s'appuie sur le rare mobilier qui exclut une fonction religieuse, ainsi que par la proximité avec un autre bâtiment. Ces deux édifices formeraient alors un ensemble architectural appartenant à un grand domaine.

Le bâtiment romain de Veyras n'a finalement livré que très peu d'éléments qui permettraient de l'identifier en tant que temple. Les pièces de monnaies retrouvées dans et autour du bâtiment proviennent en majorité des couches d'abandon qui surviennent après le changement de la fonction de ce dernier. Aucun autre mobilier ne peut être relié de manière sûre à la sphère cultuelle. En outre, les aménagements divers qui peuvent être reliés aux pratiques rituels, se limitent à des traces sur le sol et les murs de l'édifice romain (le socle et peut-être une niche). L'espace extérieur en est dépourvu, en tout cas dans les limites de la fouille.

Il reste la forme carrée (ou presque) de la bâtisse qui est clairement indissociable de la définition d'un temple gallo-romain. Toutefois, le plan général n'est pas une condition *sine qua non* de ces constructions. Certains bâtiments qui présentent le même type de plan, peuvent faire partie de complexes ou domaines agricoles qui ne sont pas liés au domaine religieux. Comme l'édifice romain de Villette, celui de Veyras pouvait également remplir une fonction civique. Néanmoins, même s'il ne s'agit pas d'un temple à proprement parler, ce bâtiment peut également faire parti d'un complexe cultuel en tant qu'autre endroit de culte.

En général les temples gallo-romains valaisans sont attestés dès le 1^{er} siècle après J.-C. notamment dans un grand centre urbain tel que Martigny. La chronologie des lieux de culte de tradition indigène y est assez bien connue. Ils s'installent parfois sur des sanctuaires laténiens, mais de manière générale ils semblent être en fonction du 1^{er} au 4^e s. après J.-C.³⁷. Des reconstructions importantes ont lieu dans le courant du 2^e s.³⁸. On peut les rattacher aux constructions des édifices de culte de Leytron, Gamsen et probablement Veyras qui ont tous lieu entre le 2^e et le 3^e s. après J.-C. Celui de Veyras se distingue par son installation plus tardive et la courte existence qui en résulte.

La longévité de ces temples et ensembles cultuels est chose commune en valais, également en milieu rural comme à Leytron. Il s'agit d'un autre site cultuel de la plaine du Rhône qui a été

³⁶ PACCOLAT, GUÉX 2018

³⁷ C'est également le cas des temples du plateau suisse, comme à Lausanne-Vidy, Ursins, Riaz et d'autres.

³⁸ WIBLÉ 2008, pp. 75-76 et 181-184.

en fonction durant plusieurs siècles (époque augustéenne – Haut Moyen Âge)³⁹. Deux campagnes de fouilles, en 1994 et 2007, ont permis de dégager des petits édifices en maçonnerie interprétés comme des *cellae* de taille réduite. Toutes ces structures faisaient probablement partie d'un grand *temenos* qui regroupait plusieurs bâtiments, des fosses et d'autres aménagements culturels⁴⁰. L'abandon de ce site est situé vers la fin du 4^e siècle après J.-C. L'hypothèse de la présence d'autres bâtiments et d'un enclos similaire à Veyras peut être postulée⁴¹.

Le temple de Gamsen qui fait partie d'une agglomération indigène dans le haut-Valais, présente le plus d'analogies au niveau des techniques de construction avec le bâtiment de Veyras. Les techniques de construction sont identiques : murs parementés, liés au mortier de chaux, probablement recouverts par des enduits, ainsi qu'un sol en *terrazzo* reposant sur un radier de pierres⁴². La fondation repose également sur de gros blocs en amont et sur des colluvions en aval. La surface de la *cella* est plus de deux fois plus importante dans le temple veyrassois (29 m² contre 12m²). L'élévation des deux temples diffère également : elle est en matériaux légers à Veyras, mais maçonné à Gamsen⁴³.

L'abandon de ces sites semble se produire dans le courant du 4^e ou au début du 5^e siècle après J.-C. Comme cela a été signalé, ce phénomène doit être lié à un changement de croyances, à l'établissement de la chrétienté en tant que religion d'état par Rome et au rejet officiel puis à l'interdiction des pratiques païennes.

Il manque, à ce jour, une vision plus large du plateau veyrassois à l'époque romaine pour pouvoir mieux appréhender le site. En effet, en l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de comprendre la place que cette construction occupait entre le 3^e et la fin du 4^e s. après J.-C dans la région sierroise. Il devait certainement être entouré par quelques *villae rusticae* ou possiblement même faire partie de l'enclos de l'une d'entre elles, soit en tant que sanctuaire isolé⁴⁴, soit en faisant partie d'un ensemble plus important⁴⁵.

³⁹ VALLESIA 1995b, pp. 361 à 366.

⁴⁰ Comme à Petinesca ou à Thun-Allmendingen.

⁴¹ La proximité du site avec le bois de Finges, une zone limite entre les Sédunes et les Ubères, pourrait, à l'instar du site de Leytron, possible sanctuaire de frontière entre les Sédunes et les Véragnes, correspondre à ce type d'aménagement. La présence d'un unique édifice religieux qui ne repose par ailleurs que sur des indices, incite cependant à une extrême prudence.

⁴² PACCOLAT et MORET 2018, p. 115.

⁴³ Les études sur le temple de Gamsen, en comparaison avec celui de Roldo dans le val d'Ossola, proposent de restituer sa hauteur. Si on se base sur ces données, l'édifice de la Noble-Contrée aurait plus de 7 m de haut (contre 5,75 m pour celui de Gamsen). Cf. PACCOLAT et MORET 2018, pp. 118 et 119.

⁴⁴ Comme à Yvonand VD.

⁴⁵ Comme à Thun-Allmendingen.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations

ASSPA : *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et Archéologie*

RAO : *Revue archéologique de l'Ouest*

Publications

ASSPA 1910

« Die Römerzeit. Römische Villen », *ASSPA*, 3, 1910, pp. 124-127.

ASSPA 1939

LAUR-BELART (R.), « Römische Zeit : Miège, distr. De Sierre, Valais », *ASSPA*, 31, 1939, p. 97.

ASSPA 1960/1961

SAUTER (M.-R.), « Époque romaine : Venthône, distr. Sierre, VS », *ASSPA*, 31, 1960-1961, 48, p. 178.

BESNARD-VAUTERIN *et alii* 2013

BESNARD-VAUTERIN (C.-C.) *et alii*, « Un habitat de la fin de la période gauloise et un fanum du Haut-Empire à Nécy "La Martinière" (Orne), *RAO*, 30, 2013, pp. 1-49.

FAUDUET 2010

FAUDUET (I.), *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, 2010.

PACCOLAT, GUEX 2018

PACCOLAT (O.) et GUEX (M.-P.), *Bagnes, Villette. Maison Carron (BCV17). Bâtiments romains. Documentation des profils et du fond de l'excavation (septembre 2017)*, Sion, 2018.

PACCOLAT, MORET 2018

PACCOLAT (O.) et MORET (J.-C.), *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6B. Analyse des structures (époque historique)*, CAR, 172, Lausanne, 2018.

VALLESIA 1995a

LEHNER (H.-J.), « Venthône, distr. De Sierre », *VALLESIA*, L, 1995, p. 406.

VALLESIA 1995a

WIBLÉ (F.), « Leytron, distr. de Martigny », *VALLESIA*, L, 1995, pp. 361-366.

Vallis Poenina 1998

Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine. Catalogue d'exposition, Sion, 1998.

WIBLÉ 2008

WIBLÉ (F.), *Martigny-la-Romaine*, Lausanne, 2008.

ANNEXES

- **Relevés 1 à 6**
 - **Coupe STG4**
 - **Diagramme de Harris**
 - **Liste des Unités de Terrain**
 - **Liste des Relevés**
 - **Liste du Mobilier**
 - **Liste des monnaies et leurs déterminations**
-



NOBLE-CONTRÉE

VEYRAS - NCV21

UN BÂTIMENT CIVIL OU UN TEMPLE GALLO-ROMAIN ?